

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Conseil général de l'environnement
et du développement durable

**Arrêté du 9 juillet 2013 portant nomination du coordonnateur de la mission
d'inspection générale territoriale n° 4 – Sud-Ouest**

NOR : DEVV1316141A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu le décret n° 2008-679 du 9 juillet 2008 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable ;
Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 relatif aux missions et à l'organisation du Conseil général de l'environnement et du développement durable, et notamment son article 2 ;
Vu la décision du 10 novembre 2009 relative aux MIGT ;
Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} juillet 2013, M. Christian PITIÉ, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé coordonnateur de la mission d'inspection générale territoriale n° 4 – Sud-Ouest Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, en remplacement de M. Éric SESBOUE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire.

Article 2

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 9 juillet 2013.

PHILIPPE MARTIN